



BILAN DES ACTIONS

DU CONTRAT TERRITORIAL VAL D'ALLIER (2015-2020)

**Restauration
de sites érodables**



Erosion restaurée sur l'île des Cailloux grâce à l'enlèvement de la protection de berge en enrochements

OBJECTIF DE L'ACTION

Restaurer la dynamique fluviale de l'Allier par effacement de protections de berge là où les enjeux socio-économiques le permettent

MÉTHODE D'ACTION

- Engager des actions de restauration de la dynamique sur quelques sites, avec l'étude de faisabilité de neuf sites et la restauration de cinq sites

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Conditions préalables** à l'engagement d'une étude de faisabilité :
 - A priori, faibles enjeux protégés et intérêt morpho-sédimentaire de la restauration
 - Maîtrise foncière au moins partielle du site ou accord du propriétaire pour l'étude
 - Validation du site d'étude par un comité technique
- Etude de faisabilité** en termes hydro-géomorphologique, socio-économique, foncier et écologique, avec un important volet de concertation
- Elaboration des dossiers réglementaires et réalisation des travaux de restauration** le cas échéant

Contrat territorial Val d'Allier – Actions concernées :

- B.2.2 « Gestion et restauration de sites érodables » volet restauration
Maîtrise d'ouvrage CEN Auvergne et CEN Allier dans le département de l'Allier

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Trois études de faisabilité réalisées :**
 - Bellerive à La Roche-Noire / Pérignat-ès-Allier (63), en partenariat avec le Syndicat de l'Écopôle du Val d'Allier (SEAT)
 - Île des Cailloux à Maringues (63)
 - Île des Bravards à Charnat / Limons (63), en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Basse Limagne
- Une étude de faisabilité reportée** sur Paray-sous-Briailles (03)
- Une trentaine de rendez-vous avec les acteurs locaux** et de réunions pour le projet sur l'Île des Cailloux (Maringues, 63)
- Un projet de recherche** de l'Université Clermont Auvergne pour le suivi des sites restaurés

RÉSULTATS MARQUANTS

- En 2017, effacement de 200 mètres** de protection de berge (600 m³ d'enrochements) à Bellerive
- En 2019, effacement de 140 mètres** de protection de berge (600 m³ d'enrochements) sur l'Île des Cailloux
- 87,3 km* cumulés de protections de berge** sur l'Allier alluvial en 2020 (87,7 km en 2011)
- Une amorce d'érosion prometteuse** sur Bellerive (dynamique de l'Allier très perturbée sur ce secteur)
- Un succès avec près de 3000 m² érodés en un an** sur l'Île des Cailloux, pour **18 000 m³** de rechargement

*Protections de berge en contact avec la bande active de l'Allier

sédimentaire de l'Allier

- En 2020, obtention du Prix national du Génie écologique** aux Assises de la Biodiversité, catégorie Réhabilitation des services écosystémiques pour le projet sur l'Île des Cailloux
- Bonne faisabilité** de l'effacement des 470 mètres de protection de berge sur l'Île des Bravards (63)



[BILAN FINANCIER]

- Budget final : 220 300 €
(50 900 € d'études de faisabilité et 145 000 € de travaux)



www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !



@CENAuvergne

Partenaires techniques



Opération réalisée avec le soutien financier



Siège du CEN Auvergne : Moulin de la Crôte - Rue Léon de Versepy - 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Pôle territorial Haute-Loire : Le Bourg - 43230 CHAVANAC-LAFAYETTE /

Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE

Siège du CEN Allier : Maison des Associations, Rue des Écoles, 03500 Châtel-de-Neuvre

Réalisation et crédits photos : CEN Auvergne, mai 2021